NORME, SINISTRES ET REGLEMENTS



ASSURANCE DES GEOTECHNICIENS

LES GARANTIES

- MISSIONS GARANTIES
- NATURE D'OUVRAGE ET SEUILS
- NATURE DES GARANTIES



LES SINISTRES

- RESPONSABILITE DU GEOTECHNICIEN :
- erreur technique
- insuffisance de prescription
- imprécision de la rédaction du rapport
- défaut de conseil



- TYPOLOGIE DE SINISTRES :

- absence / insuffisance de l'étude préliminaire
- les effets de l'eau
- les surcoûts de fondations
- les désordres sur dallages
- les mouvements de terrains et les dommages aux avoisinants
- les reprises en sous œuvre
- la pollution des sols



EXEMPLES DE SINISTRES

>Avant la norme

➤Norme et obligations contractuelles

➤ Maîtrise du quantum : choix des solutions réparatoires

